

## PROVINCE DE QUÉBEC

## Ville de Rosemère

**Une séance ordinaire** du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec), et par visioconférence le mercredi 29 janvier 2025 à 19:30.

**Personnes présentes** : James Di Sano, président; Donna Anber, vice-présidente; Heather Appleby, Barbara Barrasso, Anick Brunet, Noémia Onofre de Lima, Bob Pellerin, Désirée Ramacieri et Melissa Wall, commissaires; Chloée Alary, Tara Anderson et Elena Ferrato commissaires-parents; Maya Lavictoire, représentante des élèves au conseil; et Russell Copeman, directeur général.

**Autres personnes présentes** : Selena Mell, directrice générale adjointe; Anna Sollazzo, secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications; Robin Bennett, directeur du Service des ressources informationnelles; Lynda Da Silveira, directrice des Services pédagogiques; Florence Delorme, directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire; Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport; Daniel Harvey, directeur du Service des ressources financières; Anne-Marie Lavoie, directrice du Service des ressources humaines; Maxeen Jolin, coordonnatrice des Communications; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

**Personnes absentes** : Benny Catania, commissaire.

**Personnes invitées** : Peter Papadeas, directeur de l'école primaire Franklin Hill;

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes qui visionnent la séance en ligne et il vérifie le quorum auprès de la directrice adjointe du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications par intérim. Le quorum est atteint.

**HEURE : 19:31**

## 0.0 Ouverture de la séance

### 0.1 Reconnaissance du territoire

La représentante des élèves au conseil, Maya Lavictoire, intègre la séance. **HEURE : 19:32**

*J'aimerais rendre hommage à l'existence des Premières Nations en reconnaissant que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier se trouve sur le territoire traditionnel de la Nation kanien'keha:ka ou Nation mohawk.*

*Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la Nation mohawk est membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.*

*Dans un esprit de vérité, de réconciliation et de collaboration, nous honorons notre relation avec les communautés autochtones et respectons l'histoire, la culture et la langue des premiers peuples du Canada.*

### 1.0 Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour

**CC-250129-CA-0050**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Chloée Alary que l'ordre du jour du 29 janvier 2025 du conseil des commissaires contenu au document n° CC-SWLSB-2025/01/29-CA-001 soit adopté sans modification. La commissaire Anick Brunet appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

### 2.0 Approbation du procès-verbal – 11 décembre 2024

Approbation du procès-verbal

11 décembre 2024

**CC-250129-CA-0051**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 11 décembre 2024, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique par la secrétaire générale. La commissaire Donna Anber appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

### 3.0 Période de questions

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications explique les paramètres des deux périodes de questions de 20 minutes chacune. Elle attire l'attention des personnes visionnant la séance en ligne à la section dans laquelle il leur est possible d'inscrire des questions pour la deuxième période de questions.

Elle précise que la deuxième période de questions est exclusivement réservée aux points à l'ordre du jour. La période de questions n'est pas une plateforme de débats.

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications fait savoir que Renata Isopo a soumis des questions avant la date d'échéance.

**Question 1 : Après votre prestation de serment le 13 novembre 2024 vous avez indiqué votre intention de mettre en place de nouvelles structures qui aboliraient les redondances en matière de ressources humaines et rationaliseraient les responsabilités de manière à rendre la prestation des services d'enseignement substantiellement plus économique.**

**Quelles mesures avez-vous mises en œuvre, avec le conseil, pour aborder ce besoin crucial, plus particulièrement compte tenu de la récente annonce du gouvernement voulant que des compressions budgétaires devaient être appliquées aux budgets de la commission scolaire?**

Notre Service des ressources financières, en collaboration avec les services, les écoles et les centres, passe minutieusement en revue le budget de la commission scolaire tout au long de l'année. Tous les fonds sont toujours alloués conformément aux paramètres budgétaires établis par le ministère de l'Éducation.

**Question 2 : En ce qui concerne la redondance, quel est l'avantage de transférer des directions d'école pour leur assigner des « responsabilités » à la commission scolaire, ce qui engendre des coûts supplémentaires plutôt qu'une maîtrise des coûts? Et, plus exactement, qui assume ces coûts supplémentaires, le gouvernement ou la commission scolaire? Les postes des directions d'école laissés vacants ne doivent-ils pas être pourvus par d'autres, avec des coûts supplémentaires?**

L'affectation de tout le personnel se fait en prenant en considération les besoins des écoles, des centres et des services, ainsi que des fonds disponibles. Nous payons pour l'ensemble des membres du personnel à même le budget de notre commission scolaire, lequel est principalement financé par le gouvernement et nos taxes municipales.

**Question 3 : En ce qui concerne les autres postes budgétaires, celui qui semble le plus discuté est la contribution de l'ordre des six chiffres que la CSSWL fait annuellement à l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec. En quoi cette mesure contribue-t-elle à la qualité de l'éducation que la commission scolaire a le mandat de fournir à ses élèves, si des milliers de dollars sont exclus des ressources financières déjà limitées?**

L'ACSAQ est l'association regroupant toutes les commissions scolaires anglophones du Québec. Cette association a immensément contribué à la protection et à préservation de nos droits à l'éducation en tant que minorité linguistique officielle au Québec. Il est dans l'intérêt de nos élèves et de nos communautés que l'ACSAQ représente et guide les commissions scolaires anglophones sur diverses questions liées à l'éducation.

#### 4.0 Rapport du président

Le président fait savoir qu'une version bilingue de son rapport complet est accessible au public.

Il poursuit en citant Denise Morrison comme suit, soulignant que la transparence est essentielle pour veiller à ce que les parties prenantes et la communauté de la commission scolaire fassent confiance aux décisions qui sont prises.

*L'ingrédient le plus important de la recette du succès est la transparence, car la transparence renforce la confiance. (traduction)*

Il poursuit en mentionnant qu'il a participé aux activités suivantes :

##### Événements dans les écoles et la communauté

- 13 décembre 2024 – Présence à l'inspection semi-annuelle de l'escadron 100 Laval, cadets de l'Aviation royale du Canada avec le commissaire Benny Catania;
- 14 décembre 2024 – Visite du marché des fêtes de l'école primaire Terry-Fox et prise de photos avec le père Noël en compagnie du commissaire Benny Catania;
- 15 décembre 2024 – Visite du marché des fêtes de l'école secondaire Laval Senior avec les commissaires Barbara Barrasso et Benny Catania;
- 16 décembre 2024 – Présence au concert des fêtes à l'école primaire Pinewood;
- 17 décembre 2024 – Présence au concert des fêtes de l'École primaire d'Arundel en matinée, avec la commissaire Donna Anber, et au concert des fêtes de l'école primaire de Grenville en après-midi avec les commissaires Donna Anber et Désirée Ramacieri, ainsi que la commissaire-parent Tara Anderson;
- 18 décembre 2024 – Présence au déjeuner avec le père Noël à l'École primaire McCaig en matinée, et dîner avec le père Noël à l'école primaire de Rawdon en après-midi;
- 19 décembre 2024
  - Présence au déjeuner communautaire à l'école secondaire de Rosemère avec la commissaire-parent Chloée Alary, le directeur général et la directrice du Service des ressources humaines;
  - Présence au concert des fêtes de l'école primaire Mountainview;
  - Présence au brunch de Noël à l'école primaire de Grenville avec la commissaire Donna Anber;
- 19 janvier 2025 – Présence à l'événement Pink in the City Raise Craze avec les commissaires Barbara Barrasso et Noémia Onofre de Lima, ainsi que la commissaire-parent Elena Ferrato.

##### Nouvelles de la CSSWL

- 10 janvier 2025 – L'école primaire Genesis a organisé la visite du légendaire chef Chuck Hughes et l'événement a fait l'objet d'un article dans le quotidien Montreal Gazette. Le chef Hughes a démontré ses talents culinaires tout en faisant participer les élèves de cinquième année à une activité passionnante. Cet événement s'alignait avec le programme d'orientation scolaire et professionnelle;
- Les inscriptions pour l'année 2025-2026 sont en cours; un merci tout spécial au Service des communications pour tout le travail de marketing que l'équipe a accompli;

##### Déclarations du président

- 6 janvier 2025 – Démission de M. Trudeau en tant que chef du parti libéral;
- 10 janvier 2025 – Mois de la sensibilisation à la maladie d'Alzheimer;
- 12 janvier 2025 – Anniversaire du tremblement de terre en Haïti;

- 22 janvier 2025 – Journée Bell – Cause pour la cause;
- 27 janvier 2025 – Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste.

22 janvier 2025 – Participation à la séance conjointe sur la gouvernance avec le comité de gestion et le conseil des commissaires.

#### 4.1 Événements dans la communauté – Faits saillants des commissaires

La commissaire-parent Chloée Alary fait savoir que l'école secondaire régionale Laurentian a tenu un atelier où les élèves ont préparé des souhaits de la Saint-Valentin pour d'anciennes combattantes et des anciens combattants. C'était une superbe initiative.

La commissaire Barbara Barrasso a fourni plus d'information au sujet de l'événement Pink in the City Raise Craze, faisant remarquer que l'événement a permis d'amasser 317 000,00 \$, dont 50 000,00 \$ ont été amassés par des élèves de la commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. Elle rappelle aussi à tout le monde que l'école primaire Our Lady of Peace tiendra une soirée de comédie le 7 février 2025.

La commissaire Désirée Ramacieri indique que l'école primaire Laurentia tiendra une soirée de poker le 31 janvier 2025. Il est encore possible de se procurer des billets.

La vice-présidente informe le conseil que l'école primaire d'Arundel a récemment reçu un don de 7 000,00 \$ pour son programme de petits déjeuners, ainsi qu'un don de 4 000,00 \$ pour l'achat de nouvel équipement de ski de fond. Elle fait aussi remarquer qu'elle était présente à la cérémonie de remise des diplômes de cinq élèves ayant terminé avec succès le programme Institutional and Home Care Assistance auprès du CDC Pont-Viau à Kanesatake. Assister à cette remise des diplômes était un grand honneur.

La commissaire-parent Tara Anderson remercie toutes les écoles qui ont pris le temps avant les fêtes de préparer des paniers pour les familles dans le besoin sur notre territoire.

#### 5.0 Rapport du directeur général

Le directeur général présente son rapport mensuel indiquant que depuis la dernière séance du conseil il a poursuivi ses visites des écoles et qu'il en a maintenant visité 12. Il a aussi assisté à diverses réunions avec d'autres commissions scolaires et centres de services scolaires, toutes les directions générales et le ministère de l'Éducation, à Québec et virtuellement. Il a aussi assisté à l'atelier Governance Alignment Program et au déjeuner communautaire annuel de l'école secondaire de Rosemère.

Il ajoute que le ministère de l'Éducation a émis une directive concernant un gel des embauches qui s'applique à tous les postes jusqu'au 31 mars 2025, excluant les postes de directrice générale ou de directeur général, et le personnel qui offre des services directs aux élèves. Les embauches ne peuvent se faire qu'au sein du réseau de l'éducation ou avec la permission spéciale du Conseil du trésor. Le gouvernement affirme qu'il ne réduit pas les dépenses, mais qu'il demande simplement que tout le monde respecte son budget.

Moments de fierté :

- La Journée du perfectionnement professionnel qui a été soulignée par le Syndicat SEPB 577 le 6 janvier 2025 et dont le thème était la conciliation travail-vie personnelle;

- La récente cérémonie de remise des diplômes de cinq élèves de Kanesatake qui ont terminé le programme Institutional and Home Care Assistance avec succès et qui sont désormais préposé(e)s aux bénéficiaires. C'est la première fois que le CDC Pont-Viau offre un programme à l'extérieur du centre et, bien que cela ait présenté quelques défis, l'expérience a été fructueuse.

#### Dates des événements à venir

- Les inscriptions pour l'année scolaire 2025-2026 ont commencé le lundi 27 janvier 2025. Grâce aux renseignements du recensement sur les familles admissibles et leur lieu de résidence qui ont été rendus disponibles depuis peu, la commission scolaire a pu mener une campagne d'inscription ciblée. Nous souhaitons remercier le Service des communications, le Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire et le Service des ressources matérielles et du transport pour leur participation à cette campagne;
- Programmes de formation professionnelle
  - 3 février 2025 – Construction Business Management
  - 11 février 2025 – 1.3 Contractor for All Buildings
  - 17 février 2025 – Information Technology Support
  - 25 février 2025 – Institutional and Home Care Assistance

### 6.0 Présentation – Réductions budgétaires du MEQ

Le directeur du Service des ressources financières a fourni un aperçu des réductions budgétaires demandées par le MEQ, faisant remarquer que le 13 décembre 2024, les directions générales de toutes les commissions scolaires et de tous les centres de services scolaires ont été conviées à une rencontre en personne à Québec où on leur a remis une lettre précisant les compressions budgétaires requises. La Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL) devra appliquer des réductions budgétaires de 1 484 454,00 \$ entre le 24 décembre 2024 et le 31 mars 2025.

La dernière mise à jour budgétaire montre un déficit courant de 150 000,00 \$, mais depuis que cette mise à jour a été présentée, les choses ont continué d'évoluer alors actuellement, la commission scolaire devra réduire ses dépenses 1 519 843,00 \$ pour atteindre l'équilibre budgétaire d'ici la fin de l'année scolaire en cours.

Le MEQ n'a pas indiqué si d'autres objectifs de réductions budgétaires seront imposés entre le 1<sup>er</sup> avril et le 20 juin 2025. Nous espérons que cette information sera révélée lors du dépôt du budget.

Avant la période des fêtes, un sous-comité a été formé avec des membres du comité de répartition des ressources, comportant une représentante ou un représentant des secteurs du primaire, du secondaire, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, de même que du centre administratif. Le sous-comité s'est réuni deux fois. Il a été décidé que la meilleure approche était de transmettre un montant cible à chaque école, centre et service, ce qui leur permettra de décider de la meilleure manière d'atteindre le montant cible établi. Les réductions totalisent 913 000,00 \$ pour les écoles et les centres, et 600 000,00 \$ pour le centre administratif; ces réductions ne peuvent pas affecter les services directs aux élèves.

Il fait remarquer qu'il y a déjà des mesures en vigueur pour réduire les dépenses :

- Gel des embauches pour les postes du centre administratif;
- Réunions virtuelles pour février et mars pour tous les groupes, chaque fois que possible;

- Présence limitée du personnel de la commission scolaire et des commissaires aux événements dans les écoles;
- Délai de l'entretien non essentiel;
- Conférences et déplacements limités au Québec.

Le MEQ a annulé 15 mesures pour l'année scolaire 2024-2025 pour lesquelles une école doit faire une demande en vue d'un projet. Si un projet a été autorisé plus tôt durant la présente année scolaire, il sera maintenu. Les trois mesures significatives de ce groupe sont les suivantes :

- 15061 – Réussite éducative des Autochtones et réconciliation;
- 15081 – Projets TechnoFAD;
- 15111 – L'esprit d'entreprendre.

Deux autres lettres ont été reçues, l'une concernant les dépenses d'investissement venait confirmer qu'aucun nouveau projet d'investissement pour de l'espace supplémentaire ne serait approuvé, et l'autre demandait que la construction des deux nouvelles écoles primaires approuvée par le MEQ pour Saint-Jérôme et la MRC Thérèse-De Blainville soit suspendue jusqu'à ce que les fonds soient disponibles.

En réponse à une question de la commissaire-parent Elena Ferrato, le directeur du Service des ressources financières indique qu'il s'informera pour déterminer en quoi consiste un projet TechnoFAD.

## 7.0 Affaires découlant du procès-verbal

Aucun dossier n'est présenté.

## 8.0 Décisions du comité

### 8.1 Ressources humaines

#### 8.1.1 Nomination de cadre d'école – Direction adjointe

Le président demande si les membres du conseil ont des questions concernant le rapport confidentiel et, le cas échéant, de proposer une séance à huis clos. Aucune question n'est posée.

Olivia Mancini intègre la séance.

**HEURE : 20:10**

Nomination de cadre d'école

ATTENDU QUE le poste de direction adjointe à l'école primaire Franklin Hill est actuellement vacant;

Direction adjointe

ATTENDU QUE, conformément au règlement n° BL2023-CA-01 : *Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*, le conseil des commissaires engage une personne dans un poste régulier de cadre;

**CC-250129-HR-0052**

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du directeur général, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme Olivia Mancini au poste de directrice adjointe au sein de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, en vigueur immédiatement. La commissaire-parent Tara Anderson appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

Le président félicite M<sup>me</sup> Mancini d'avoir été choisie pour ce poste et lui souhaite la bienvenue.

Le directeur de l'école primaire Franklin Hill souligne qu'il est très heureux qu'elle se joigne à l'équipe-école et qu'elle y sera un atout.

M<sup>me</sup> Mancini remercie le comité de sélection pour cette occasion et ajoute qu'elle se réjouit à l'idée de travailler avec la communauté de l'école primaire Franklin Hill.

Le directeur général indique que M<sup>me</sup> Mancini entrera en fonction lorsque le directeur adjoint de l'école primaire Souvenir, où elle est actuellement directrice adjointe par intérim, reviendra de son congé.

## 8.2 Ressources financières

### 8.2.1 Modification de la *Politique de remboursement des dépenses applicable aux commissaires et au personnel de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier* – Résultats de la consultation

Le directeur du Service des ressources financières fait savoir qu'aucun commentaire n'a été reçu à la suite de la consultation.

Modification de la *Politique de remboursement des dépenses applicable aux commissaires et au personnel de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-241211-FR-0039 approuvant les modifications à l'article 3.0 de la politique n° 1999-FR-01 : *Politique de remboursement des dépenses applicable aux commissaires et au personnel de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*;

ATTENDU QU'une consultation a eu lieu du 12 décembre 2024 au 16 janvier 2025;

Résultats de la consultation

ATTENDU QUE l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier, l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier, le Syndicat des enseignants et des enseignantes de Laurier, le SPPOQA (Syndicat des professionnelles et professionnels de l'Ouest de Québec Anglophone), la FEESP-CSN-S18 et le SEPB-Québec-FTQ, section locale 577 ont été consultés concernant la politique et que leurs commentaires ont été reçus et pris en considération;

**CC-250129-FR-0053**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que, sur recommandation du directeur du Service des ressources financières, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les modifications aux articles 3.0 et 9.0 de la politique n° 1999-FR-01 : *Politique de remboursement des dépenses applicable aux commissaires et au personnel de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*, en vigueur immédiatement, conformément au document n° SWLSB-2025/01/29-FR-001. La commissaire Melissa Wall appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

Le président souligne que ces modifications ont été apportées à la politique pour renforcer l'imputabilité et la transparence de la gestion judiciaire des fonds publics.

## 8.3 Ressources matérielles et transport

### 8.3.1 Engagement d'entrepreneur – Projet de rénovation de la façade, des fenêtres et du toit – École secondaire Laval Senior (bloc A)

Engagement d'entrepreneur – Projet de rénovation de la façade, des fenêtres et du toit

ATTENDU QUE la façade, les fenêtres et le toit du bloc A de l'école secondaire Laval Senior nécessitent des rénovations;

ATTENDU la publication de l'appel d'offres public n° 24-190-02 concernant ce projet de rénovation et l'ouverture, le 15 janvier 2025, des soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres;

École secondaire Laval Senior (bloc A)

ATTENDU QUE la conformité de tous les soumissionnaires a été vérifiée;

**CC-250129-MR-0054**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat relatif à la rénovation de la façade, des fenêtres et du toit de l'école secondaire Laval Senior (bloc A) à Toiture Perreault inc., au coût total de 1 546 421,00 \$, avant taxes, ou 1 652 919,15 \$, taxes nettes;

QUE l'engagement susmentionné soit conditionnel à la réception de tous les documents contractuels;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tous les documents ayant trait à ce projet.

La commissaire-parent Chloée Alary appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

### **8.3.2 Engagement d'entrepreneur – Projet de rénovation de la cage d'escalier et du bloc sanitaire – École primaire Pinewood (annexe A)**

Engagement d'entrepreneur – Projet de rénovation de la cage d'escalier et du bloc sanitaire

ATTENDU QUE la cage d'escalier intérieure et le bloc sanitaire de l'annexe A de l'école primaire Pinewood nécessitent des rénovations;

École primaire Pinewood (annexe A)

ATTENDU la publication de l'appel d'offres public n° 24-155-01 concernant ce projet de rénovation et l'ouverture, le 13 janvier 2025, des soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres;

ATTENDU QUE la conformité de tous les soumissionnaires a été vérifiée;

**CC-250129-MR-0055**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anick Brunet que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat relatif à la rénovation de la cage d'escalier et du bloc sanitaire à l'école primaire Pinewood (annexe A) à l'entreprise Construction Landreville Lussier inc., au coût total de 710 359,00 \$, avant taxes, ou 759 279,65 \$, taxes nettes;

QUE l'engagement susmentionné soit conditionnel à la réception de tous les documents contractuels;

QUE, si tous les documents contractuels ne sont pas reçus en temps opportun, Construction Landreville Lussier inc. soit réputée en défaut, que le cautionnement de soumission soit exécuté et, dans un tel cas, que le contrat soit octroyé au prochain plus bas soumissionnaire, soit Troicé Construction inc., au coût total de 810 232,93 \$ avant taxes, ou 866 031,65 \$ taxes nettes;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tous les documents ayant trait à ce projet.

Le commissaire Bob Pellerin appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

### **8.3.3 Engagement de fournisseur de services – Services de vérification comptable externes**

Engagement de fournisseur de services

ATTENDU QUE le dernier contrat pour les services de vérification comptable externes a expiré le June 30, 2024;

Services de vérification comptable externes

ATTENDU QU'un nouveau contrat de service est nécessaire;

**CC-250129-MR-0056**

ATTENDU la publication de l'appel d'offres public n° 24-206-01 à cet effet et l'ouverture, le 17 décembre 2024, des soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres;

ATTENDU QUE la conformité de tous les soumissionnaires a été vérifiée;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat de service de vérification comptable externe à la firme Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l., au coût total de 371 500,00 \$ avant taxes, ou 397 084,28 \$ taxes nettes;

QUE l'engagement susmentionné soit conditionnel à la réception de tous les documents contractuels;

ET QUE la direction du Service des ressources financières soit autorisée à signer tous les documents donnant plein effet à la présente.

La commissaire Barbara Barrasso appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

## **9.0 Points d'information**

### **9.1 Rapport de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier**

Le rapport est compris au fichier de la séance.

Le commissaire Bob Pellerin informe le conseil que la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier a mis en branle une loterie pour recueillir des fonds pour s'assurer que les élèves ont tout le nécessaire. Les billets se vendent 25,00 \$ et le grand prix est un voyage d'une valeur de 5 000,00 \$; il encourage donc tout le monde qui souhaite se procurer un billet à le faire rapidement, car il n'y a que 1 500 billets de disponibles. Le tirage aura lieu le 5 juin 2025.

Il poursuit en mentionnant que la planification du Gala Laurier/Étoiles Laurier est en cours. Les élèves peuvent soumettre leurs vidéos d'audition jusqu'au 14 mars 2025. L'événement aura lieu le 29 mai 2025. Si vous connaissez des élèves talentueuses ou talentueux au sein de notre commission scolaire, veuillez les encourager à auditionner.

### **9.2 Rapport des commissaires-parents**

#### **9.2.1 Rapport du comité de parents**

Le rapport du comité de parents est compris au fichier de la séance.

#### **9.2.2 Rapport du comité EHDAA**

Le rapport se trouve dans les dossiers de la réunion.

### **9.3 Rapport de l'ACSAQ**

Aucun rapport de l'ACSAQ n'est présenté.

### **9.4 Rapport du comité central des élèves**

La commissaire-parent Elena Ferrato fait savoir que le comité central des élèves s'est réuni la semaine dernière et que les discussions ont porté sur la préparation aux examens et les pratiques d'inclusion. Les élèves sont une grande source d'inspiration et regorgent d'excellentes idées.

La représentante des élèves au conseil, Maya Lavictoire, précise qu'en tant qu'élève elle est très impressionnée par ce que ses pairs font pour gérer leur temps et leur stress.

**10.0 Période de questions (20 minutes)**

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications précise que, comme il a été expliqué plus tôt au cours de la réunion, la deuxième période de questions est réservée aux questions portant sur les points à l'ordre du jour et il n'y a aucun débat.

Aucune question n'est posée.

**11.0 Correspondance**

Il n'y a aucune correspondance.

**12.0 Questions diverses**

Il n'y a aucune question diverse.

**13.0 Clôture de la séance**

Clôture de la séance

**CC-250129-CA-0057**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall de lever la séance. La commissaire Désirée Ramacieri appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

**HEURE : 20:24**

**PROCHAINE SÉANCE → ORDINAIRE → 26 février 2025**